



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association PLEYADES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Association PLEYADES

3, Place Choiseul

BP 46233

45062 ORLEANS CEDEX 02

Ce rapport contient 15 pages

Référence : BB - eb



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association PLEYADES

Siège social : 3, Place Choiseul
BP 46233
45062 ORLEANS CEDEX 02

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association Pleyades,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PLEYADES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur

le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 avril 2019

KPMG Audit Paris et Centre



Benoit Blais
Commissaire aux comptes

Bilan association suivant les dispositions du Plan Comptable Général

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, Droits et valeurs similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles	1 425	435	990		990
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	16 887	15 541	1 346	1 534	- 188
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières (2)					
Participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 401		2 401	2 401	
TOTAL (I)	20 728	15 976	4 752	3 950	802
ACTIF IMMOBILISE					
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				428	- 428
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances (3)					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	25 502		25 502	29 502	- 4 000
Valeurs mobilières de placement					
Instrument de trésorerie					
Disponibilités	93 717		93 717	88 142	5 575
Charges constatées d'avance	179		179	173	6
TOTAL (II)	119 398		119 398	118 245	1 153
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	140 126	15 976	124 150	122 196	1 954

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan association suivant les dispositions du Plan Comptable Général(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	27 510	27 510	
. Ecart de réévaluation avec ou sans droit de reprise			
. Réserves			
. Report à nouveau	30 269	26 162	4 107
. Résultat de l'exercice	4 899	4 107	792
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations avec contreparties d'actifs immobilisés			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation avec ou sans droit de reprise			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	367	778	- 411
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	63 046	58 558	4 488
PROVISIONS ET FONDS DEDIES			
Provisions pour risques et charges			
. Provisions pour risques			
. Provisions pour charges			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (II)			
Emprunts et dettes (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 149	6 361	788
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéficiaires			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes en assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	50 580	57 278	- 6 698
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	3 375		3 375
TOTAL (III)	61 104	63 638	- 2 534

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	124 150	122 196	1 954
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs			
Engagements reçus Legs nets à réaliser . acceptés par les organes statutairement compétents . autorisés par l'organisme de tutelle Dont en nature restant à vendre Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			233 335	238 910	- 5 575	-2,33
Cotisations			100	100		0,00
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			5	7	- 2	-28,57
Reprise de provisions						
Transfert de charges			10 787	4 695	6 092	129,76
Sous-total des autres produits d'exploitation			244 227	243 712	515	0,21
Total des produits d'exploitation (I)			244 227	243 712	515	0,21
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			300	49	251	512,24
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			300	49	251	512,24
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion				1 200	- 1 200	-100
Sur opérations en capital			411	411		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			411	1 611	- 1 200	-74,49
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			244 938	245 371	- 433	-0,18
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			244 938	245 371	- 433	-0,18

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	6 729	6 877	- 148	-2,15
Services extérieurs	20 069	15 483	4 586	29,62
Autres services extérieurs	13 411	11 911	1 500	12,59
Impôts, taxes et versements assimilés	2 184	2 204	- 20	-0,91
Salaires et traitements	144 773	147 036	- 2 263	-1,54
Charges sociales	51 711	57 038	- 5 327	-9,34
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 161	714	447	62,61
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	240 038	241 264	- 1 226	-0,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	240 038	241 264	- 1 226	-0,51
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	4 899	4 107	792	19,28
TOTAL GENERAL	244 938	245 371	- 433	-0,18
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Personnel bénévole				
Total				

Comptes sociaux

Comptes administratifs

Le total du bilan

Le résultat net

Les informations

par les dirigeants

Régimes et régimes particuliers

Depenses sociales

- cotisations de l'association

- cotisations de l'association

- cotisations de l'association

- cotisations de l'association

Les principales dépenses

- Amortissements

- Provisions

- Reprises

Les immobilisations

- acquisitions

- dévaluations

Les dépenses sociales

- cotisations de l'association

- cotisations de l'association

- cotisations de l'association

- cotisations de l'association

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 124 149,69 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 4 899,46 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/02/2019 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation sous réserve de l'attribution de subventions de fonctionnement suffisantes pour permettre la poursuite d'activité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Règlement CRC 99-01 du 16/02/1999 relatif aux Associations.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 20 728 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		1 425		1 425
Immobilisations corporelles	16 349	538		16 887
Immobilisations financières	2 416			2 416
TOTAL	18 765	1 963		20 728

Amortissements et provisions d'actif = 15 976 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		435		435
Immobilisations corporelles	14 815	726		15 541
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	14 815	1 161		15 976

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immos.incorporelles	1 425	435	990	3 ans
Instal./agenc.divers	3 629	3 271	358	5 ans
Mat.bureau & informatique	5 051	4 588	463	3 ans
Mobilier	8 207	7 681	525	de 3 à 4 ans
TOTAL	18 312	15 976	2 336	

Etat des créances = 28 082 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 401		2 401
Actif circulant & charges d'avance	25 681	25 681	
TOTAL	28 082	25 681	2 401

Charges constatées d'avance = 179 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Etat des dettes = 61 104 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	7 149	7 149		
Dettes fiscales & sociales	50 580	50 580		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	3 375	3 375		
TOTAL	61 104	61 104		

Charges à payer par postes du bilan = 37 934 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 619
Dettes fiscales & sociales	31 315
Autres dettes	
TOTAL	37 934

Produits constatés d'avance = 3 375 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 600
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 600

Tableau de Variation des Fonds Associatifs

Fonds Associatifs au 31/12/2017	:	58 558 €
Résultat de l'exercice au 31/12/2018	:	4 899 €
Quote part subvention invst virée résultat 2018	:	(411) €
Soit Fonds Associatifs au 31/12/2018	:	63 046 €